



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Part fonctionnelle de l'ISOE pour les psy-En EDO

Service académique d'information et d'orientation

Affaire suivie par : Elisabeth Boyer & Ramuntcho Gachen

Tél : 01 57 02 68 15

Mél : ce.saio@ac-creteil.fr

Texte adressé à :

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO

Références : [Bulletin officiel n° 30 du 27 juillet 2023](#)

Annexe : *Recensement des parts fonctionnelles de l'ISOE PSY-EN*

Note relative à la mise à jour de parts fonctionnelles de l'ISOE pour les psychologues de l'éducation nationale EDO

Les psychologues de l'éducation nationale sont éligibles à une ou des parts fonctionnelles de l'ISOE dans la cadre de missions complémentaires proposées par le chef d'établissement d'un EPLE et validées par le directeur de CIO.

Les propositions d'attribution sont à transmettre aux DCIO avec les missions prévues, le volume et l'organisation horaire prévue pour validation.

Pour la mise en place du traitement de ces missions, il est demandé aux DCIO de remonter au SAIO le tableau de recensement des parts fonctionnelles ci-joint pour l'ensemble de leur district.

A partir de ce recensement seront établies par les services du rectorat la ou les lettres de mission pour chaque personnel et, transmises aux intéressés. Elles devront être signées par le psy-en, le chef d'établissement et le DCIO.

Pour la rectrice et par délégation,

La secrétaire générale adjointe en charge des politiques éducatives

Signée

Francette DALLE MESE